

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Financements du projet Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour associations - Réunion CTI - Projet
<p data-bbox="94 418 241 446">pilotine</p> <p data-bbox="21 553 241 581">statut : association</p> <p data-bbox="21 654 241 747">adresse : 6000 Notre Dame 13006 Marseille</p> <p data-bbox="21 852 241 945">Nom du Président : Mme thérèse JEANBART</p>	<p data-bbox="273 418 478 544">IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p data-bbox="315 654 436 747">« chantier naval » tutorat</p> <p data-bbox="283 820 468 885">Du 01/11/2018 au 31/10/2019</p> <p data-bbox="273 982 478 1112">Pôle 5 Marseille 15^{ème}/16^{ème} arrondissements</p>	<p data-bbox="493 418 1344 487">L'association fondée en 2014 intervient dans les domaines de l'insertion, l'emploi et la formation.</p> <p data-bbox="493 495 1344 673">Ce nouvel ACI innovant, propose un parcours d'insertion autour du cycle de vie du navire (la pilotine) et de son environnement support pertinent pour fédérer autour d'un projet commun, (re)créer l'appétence pour le travail, favoriser la cohabitation de différents travaux au service d'un même projet sur un même site.</p> <p data-bbox="493 682 1344 755">Les salariés sont recrutés sur des postes d'ouvrier naval polyvalent assurant des activités de production et de réparation navales.</p> <p data-bbox="493 763 1344 795">Ce chantier permet de former les BRSA sur différents axes tels que :</p> <ul data-bbox="535 803 1344 1063" style="list-style-type: none"> - la posture professionnelle ; - les apprentissages de base ; - l'acquisition de compétences ; - le savoir-être naval ; - les techniques de menuiserie charpenterie navale et, de chaudronnerie ; - le savoir-faire en découpe soudure et petits travaux BTP. <p data-bbox="493 1104 1344 1177">L'action se déroule sur le territoire du 16^{ème} arrondissement de Marseille.</p>	<p data-bbox="1365 446 1491 641">6 postes dont 3 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p data-bbox="1522 418 1827 527">Montant 10 500,00 € Soit 3 500,00 € x 3 BRSA</p> <p data-bbox="1522 576 1827 706">1-Aide aux postes : Contrats CDDI ACI : Etat : 70 889,54 € CD13 : 17 453,46 €</p> <p data-bbox="1522 738 1827 803">2-Autres recettes : 4 500,00 €</p> <p data-bbox="1522 868 1827 933">Autofinancement : 45 250,00 €</p>	<p data-bbox="1879 446 2026 479">2018.8/192</p> <p data-bbox="1879 576 2026 609">INS-001124</p> <p data-bbox="1879 714 2026 779">CTD du 07/09/2018</p> <p data-bbox="1848 885 2058 917">Nouveau dossier</p>

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour associations - Réunion CTI - Projet
<p>pilotine</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 60 bd Notre Dame 13006 Marseille</p> <p>Nom du Président : Mme thérèse JEANBART</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>« chantier naval » aide au démarrage</p> <p>Du 01/11/2018 au 31/10/2019</p> <p>Pôle 5 Marseille 15^{ème}/16^{ème} arrondissements</p>	<p>La mise en place de ce nouvel ACI nécessite l'achat d'équipements et outillages liés aux nouvelles activités de la structure et à l'insuffisance du matériel existant.</p> <p>Les achats concernent essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipements de protection individuelle, - le matériel d'outillage, de bricolage, - le matériel de soudure, - le matériel de chaudronnerie. <p>Il s'agit d'optimiser le travail des salariés du chantier tout en assurant leur sécurité et le développement de l'activité.</p> <p>Le coût de cet investissement est estimé à 28 000,00 €.</p> <p>Ainsi, il est proposé d'accorder une aide au démarrage à hauteur de 28,57 % maximum du montant total, soit 8 000,00 € au total.</p>	<p>6 postes dont 3 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant 8 000,00 €</p> <p>Cofinancements publics : État (FDI) : 20 000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2018.8/191</p> <p>INS-00113</p> <p>CTD du 07/09/2017</p> <p>Nouveau dossier</p>
<p>Pilotine</p>	<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI sur 1 ACI - Aide au démarrage 		<p>10 500,00 € 8 000,00 €</p>		
	<p>TOTAL I</p>		<p>18 500,00 €</p>		

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Financements du projet Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour associations - Réunion CTI - Projet
<p>Le paysan urbain Marseille Métropole</p> <p>statut : association</p> <p>adresse : 91 bd de la libération 13001 Marseille</p> <p>Nom du Président : M. Guillaume MOREL- CHEVILLET</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>« le paysan urbain » tutorat</p> <p>Du 01/11/2018 au 31/10/2019</p> <p>Pôle 4 Marseille 13^{ème}/14^{ème} arrondissements</p>	<p>Ce nouvel ACI a pour objet de promouvoir le développement durable via notamment une agriculture et une alimentation de qualité, équitable, écologique, locale et accessible. A cet effet, l'association développe, installe et exploite des sites de production agricole urbains afin de vendre les produits et services issus de ces sites.</p> <p>Le paysan urbain développe des micro-fermes urbaines pédagogiques, autour de la production de micro-pousses comme support d'insertion professionnelle.</p> <p>Les objectifs de cette association consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une agriculture durable (objectif environnemental), - favoriser les personnes éloignées de l'emploi (objectif social), - être économiquement viable (objectif économique). <p>L'action se déroule sur le territoire du 13^{ème} arrondissement de Marseille.</p>	<p>6 postes dont 3 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant 10 500,00 € Soit 3 500,00 € x 3 BRSA</p> <p>1-Aide aux postes : Contrats CDDI ACI : Etat : 71 287,00 € CD13 : 17 454,00 €</p> <p>2-Autres recettes : Prestations : 12 000,00 € Produits financiers : 6 790,00 € Ventes marchandises : 174 605,00 € Dons : 25 000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2018.7/166</p> <p>INS-001102</p> <p>CTD du 07/09/2018</p> <p>Nouveau dossier</p>

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour associations - Réunion CTI - Projet
<p>Le paysan urbain Marseille Métropole</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 91 bd de la libération 13001 Marseille</p> <p>Nom du Président : M. Guillaume MOREL- CHEVILLET</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>« le paysan urbain » aide au démarrage</p> <p>Du 01/11/2018 au 31/10/2019</p> <p>Pôle 4 Marseille 13^{ème}/14^{ème} arrondissements</p>	<p>La mise en place de ce nouvel ACI nécessite l'achat d'équipements et matériels agricoles liés aux nouvelles activités de la structure et à l'insuffisance du matériel existant. Le financement de cette aide au démarrage concerne essentiellement l'achat d'un ou plusieurs containers de toute nature d'occasion ou neuf.</p> <p>Il s'agit d'optimiser le travail des salariés du chantier, tout en assurant leur sécurité et le développement de l'activité.</p> <p>Le coût de cet investissement est estimé à 20 460,00 €.</p> <p>Ainsi, il est proposé d'accorder une aide au démarrage à hauteur de 39,10 % maximum du montant total, soit 8 000,00 € au total.</p>	<p>6 postes dont 3 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant 8 000,00 €</p> <p>1-Autre recette : Fondation (MACIF) : 12 000,00 €</p> <p>Autofinancement : 460,00 €</p>	<p>2018.7/167</p> <p>INS-001103</p> <p>CTD du 07/09/2017</p> <p>Nouveau dossier</p>
<p>Le paysan urbain</p>	<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI sur 1 ACI - Aide au démarrage 		<p>10 500,00 € 8 000,00 €</p>		
		TOTAL II	<p>18 500,00 €</p>		

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Financements du projet Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour associations - Réunion CTI - Projet
<p>Régie service 13</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : la Régude sud bat F, 98 avenue de la croix rouge 13013 Marseille</p> <p>Nom du Président : M. Philippe MAZEL</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>« recyclo'bus » tutorat</p> <p>Du 01/11/2018 au 31/10/2019</p> <p>Pôle 4 Marseille 13^{ème}/14^{ème} arrondissements</p>	<p>La régie service 13 intervient dans le domaine de la recyclerie à Marseille, elle est porteuse d'un nouvel ACI « recyclo'bus » consistant à aménager un bus itinérant en boutique de revente. Cet ACI redynamise les personnes en difficulté et à terme améliore l'employabilité des bénéficiaires du RSA par l'apprentissage et l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire. L'activité d'une recyclerie comprend 4 fonctions complémentaires essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte, - la valorisation, - la revente, - la sensibilisation. <p>L'atout majeur de ce nouveau réside dans son action de grande proximité via son espace de vente itinérant.</p> <p>L'action se déroule sur le territoire des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille.</p>	<p>10 postes dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant 17 500,00 € Soit 3 500,00 € x 5 BRSA</p> <p>1-Cofinancements publics : Politique de la ville : 9 000,00 € OPCA : 8 000,00 €</p> <p>2-Aide aux postes : Contrats CDDI ACI : Etat : 125 749,00 € CD13 : 29 089,00 €</p> <p>3-Autres recettes : Ventes produits finis : 79 115,00 € Transferts de charges : 6 000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2018.7/165</p> <p>INS-001094</p> <p>CTD du 07/09/2018</p> <p>Nouveau dossier</p>

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour associations - Réunion CTI - Projet
Régie service 13 statut : association adresse : la Régude sud bat F, 98 avenue de la croix rouge 13013 Marseille Nom du Président : M. Philippe MAZEL	IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI) « recyclo'bus » aide au démarrage Du 01/11/2018 au 31/10/2019 Pôle 4 Marseille 13 ^{ème} /14 ^{ème} arrondissements	La mise en place de ce nouvel ACI nécessite l'achat d'équipements et matériels liés aux nouvelles activités de la structure et à l'insuffisance du matériel existant. Les achats concernent essentiellement : <ul style="list-style-type: none"> - les vêtements de travail, - l'outillage divers. Il s'agit d'optimiser le travail des salariés du chantier tout en assurant leur sécurité et le développement de l'activité. Le coût de cet investissement est estimé à 24 539,00 €. Ainsi, il est proposé d'accorder une aide au démarrage à hauteur de 32,60 % maximum du montant total, soit 8 000,00 € au total.	10 postes dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI	Montant 8 000,00 € Cofinancements publics : directe : 8 000,00 € Autofinancement : 8 539,00 €	2018.7/164 INS-001095 CTD du 07/09/2017 Nouveau dossier
Régie service 13	TOTAL - 5 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI sur 1 ACI - Aide au démarrage		17 500,00 € 8 000,00 €		
	TOTAL III		25 500,00 €		
	TOTAL GENERAL I+II+III		62 500,00 €		